

## Qui peut le plus, peut le moins !!! Echo de la négociation en cours !

*Quand la suffisance de la Direction rejoint les vœux de MACRON!!!!*

Depuis 10 ans (crise des subprimes) les salariés de la CEIDF ont toujours obtenus d'excellents résultats commerciaux et donc, financiers.

Avec de moins en **moins de personnel**, de moins en **moins de moyens**, chaque année la caisse d'épargne fait de plus en **plus de bénéfices**, c'est donc bien grâce à votre travail !

### Alors pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?

Aujourd'hui, exercice de plus en plus périlleux, la direction vous propose un nouveau challenge :

Travailler plus et gagner moins ! Refrain trop ressassé ... « on sait que vous y arriverez, vous êtes des champions !!! »

Nous ne pouvons que nous élever contre cet adage quand on sait les efforts, les sacrifices et la dégradation de nos conditions de travail que cela va impliquer.

Pour plus de clarté voilà ce dont il est question :

**Une amplitude horaire annuelle de 1607 H au lieu des 1570 H, soit 5 RTT de moins !** Quel salarié a besoin de se reposer dans ce havre de sérénité qu'est notre entreprise ? Bien entendu, vous aurez le choix d'accepter ou de refuser. Si vous souhaitez conserver votre temps de travail de 1570 H, qu'en sera-t-il lors d'une promotion ou d'une demande de mobilité géographique ?

**Le forfait cadre passerait à 211 jours travaillés au lieu des 206 jours actuels** et la prime de 250 € serait intégrée au salaire de base, **donc 5 jours gratuits pour la CEIDF**. En revanche, aucune précision n'est donnée sur le montant perçu lorsqu'un salarié passerait cadre.

### Quant aux nouveaux entrants eux, ils n'auront pas le choix bien entendu.

Désormais, les **RTT** devront être prises à raison d'une seule par mois et ne pas être accolée à un congé payé. Remarquez, s'il n'y en a plus que 5 ça va simplifier les choses...

Le rattrapage des **congés de 2015, à raison de 5 jours par an** qui devait durer encore 3 ans, va certainement être revu, à savoir **3 jours par an**. Moyen supplémentaire de vous faire travailler plus sans vous payer plus.

**On vous l'a dit, la direction a des solutions pour tout et surtout pour pallier au manque de personnel sans recruter.**

**SYNDICAT cgt de LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE DE FRANCE**



Isabelle  
MAUZAT MARTIN



Bernard  
DANTEC



Pierre-Yves  
INGLESE



Audrey  
RASTELLO



Pierre  
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges  
75013 PARIS



01 70 23 53 48 / 52  
(ligne interne : 25348 / 52)



cgtceidf@orange.fr  
cgt.dp.ce@orange.fr



CGTCEIDF



www.cgtceidf.fr

Un **compte épargne temps** est envisagé. Mais il ne pourra pas dépasser 50 jours et non négociable en euros, bien sûr.

Et la dernière, parce qu'il faut toujours travailler plus, même au détriment de sa vie de famille, **les jours enfants malades qui étaient de 10 seront limités à 5 !**

**Voilà les vœux de notre direction pour 2020 ! Nous sommes des winners !!!**

Diviser les salariés entre eux,

- Pour mettre en place un management d'opposition,
- Pour mettre en opposition les nouveaux entrants et les anciens,
- Pour mettre en place des conditions de travail détériorées qui généreront des départs.

Nous faire travailler plus longtemps parce que,

- les effectifs diminuent chaque année,
- la pression commerciale se renforce,
- la dégradation des conditions de travail s'intensifie,

Alors même que les résultats financiers s'améliorent **au détriment bien entendu de la qualité de vie au travail.**

Bien entendu, la CGT ne peut accepter de telles propositions et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que ces modifications ne passent pas.

Nous allons nous rapprocher des différentes organisations syndicales afin d'avoir une réflexion commune.



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Mail personnel :

tél. personnel :

Lieu de travail :

**SYNDICAT CGT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE**



Isabelle  
MAUZAT MARTIN



Bernard  
DANTEC



Pierre-Yves  
INGLESE



Audrey  
RASTELLO



Pierre  
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges  
75013 PARIS



01 70 23 53 48 / 52  
(ligne interne : 25348 / 52)



cgtceidf@orange.fr  
cgt.dp.ce@orange.fr



CGTCEIDF



www.cgtceidf.fr